

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 20 février 2017 à 19h15 à l'école du Tourne-Vent.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mireille Bergeron, parent
Jean-Luc Tremblay, parent
Maxime Fournier, parent
Jean-Philippe Robertson, parent
Annie-Claude Perrault, parent
Marie-Josée Clément, enseignante
Marie-France Levasseur, enseignante
France Tanguay, service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Daniel Cardin, directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Karine Massé, parent
Marie-Claude Gagnon, enseignante
Marie-Josée L'Écuyer, enseignante
Nathalie Plouffe, enseignante
Suzanne Gagné, représente personnel de soutien

PUBLIC

aucun

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Jean-Luc Tremblay, président, constate le quorum et souhaite la bienvenue à 19 h 16.

Monsieur Cardin, directeur, nous informe que Mme Denise Ste-Croix est déménagée et, par conséquent, qu'elle n'est plus en mesure d'occuper le poste de membre de la communauté.

2. Parole au Public

Aucun.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-20-02-01

Ordre du jour proposé par Jean-Philippe Robertson et secondé par France Tanguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**

CÉ-20-02-02	<p>4. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2016</p> <p>Mme Tanguay nous fait part d'une erreur au point # 8, dans lequel il est indiqué «que la participation aux journées pédagogiques est similaire aux autres écoles soit de plus ou moins 90%». Nous devrions plutôt lire «que la participation aux journées pédagogiques est similaire aux autres écoles soit de plus ou mois 90 élèves». La correction sera apportée au procès-verbal du 7 décembre 2016.</p> <p>Proposée par : Marie-France Levasseur Secondée par : Mireille Bergeron</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>5. Suivi du procès-verbal du 7 décembre 2016.</p> <p>Aucun.</p>
CÉ-20-02-03	<p>6. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste des fournitures scolaires.</p> <p>Il est proposé de reconduire le document tel quel.</p> <p>Proposée par : Mireille Bergeron Secondée par : Jean-Philippe Robertson</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ-20-02-04	<p>7. Critères de sélection d'une direction scolaire (2017-2018)</p> <p>Lorsque la commission scolaire désigne une nouvelle direction d'établissement, le CÉ peut identifier les besoins et les caractéristiques du milieu scolaire ciblé et peut recommander des compétences génériques et des aptitudes de «savoir agir» comme critères de sélection à privilégier. Il s'agit d'un pouvoir symbolique (pouvoir de recommandation uniquement).</p> <p>Dans la lettre qui avait été préparée et signée par M. Frédéric Lavoie (ancien président du CÉ) pour l'année 2015-2016, les compétences génériques suivantes avaient été recommandées : communication ; leadership/sens politique. Les aptitudes de «savoir agir» suivantes avaient été recommandées: soutenir le développement de collaboration et de partenariat axé sur la réussite des élèves ; gérer avec efficacité les ressources financières. Le désir qu'un membre du CÉ puisse rencontrer le comité de sélection était aussi partagé.</p> <p>Il est proposé de reconduire la lettre type préparée et signée en 2015-2016,</p>

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**

	<p>mais pour l'année 2017-2018.</p> <p>Proposée par : Marie-Josée Clément Secondée par : France Tanguay</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>8. Inscription 2017-2018</p> <p>M. Cardin nous avise que l'an prochain, il y aura peut-être 2 groupes d'élèves au préscolaire. Compte tenu de la réalité démographique de Sainte-Julie, M. Cardin nous explique que des ajustements, en termes de nombre de groupes pour chaque niveau scolaire et de nombre d'élèves dans chaque groupe, sont à prévoir à chaque année.</p> <p>M. Cardin nous informe que 97% des familles ont répondu par internet pour l'inscription de leurs enfants à l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Enfin, il nous informe également de l'avancement du projet d'école alternative à Ste-Julie. Le projet a été présenté aux commissaires et il doit maintenant faire l'objet d'une consultation auprès de la population.</p>
CÉ-20-02-05	<p>9. Mesure 30170</p> <p>M. Cardin nous présente le modèle de résolution du conseil d'établissement scolaire sur l'allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017. Il nous confirme que la somme de 10 040\$ a été allouée à l'école et que ce montant a été utilisé pour différents services (orthopédagogie, technicienne en éducation spécialisée, aide à la lecture).</p> <p>Il est convenu d'adopter la résolution CÉ 20-02-05.</p> <p>Proposée par : Mireille Bergeron Secondée par : Marie-France Levasseur</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ-20-02-06	<p>10. Photographies scolaires</p> <p>M. Cardin nous informe qu'il devra bientôt procéder à la réservation auprès de la compagnie qui sera responsable des photos scolaires l'an prochain.</p> <p>Il est proposé de poursuivre avec la compagnie <i>Photo scolaire repensée</i>.</p> <p>Proposée par : Marie-France Levasseur Secondée par : Marie-Josée Clément</p>

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-20-02-07

11. Projet de financement pour le village de Chaabt au Maroc

M. Cardin nous avise que les enseignants ont donné leur approbation au projet lors de leur dernière assemblée générale. L'argent sera récolté dans les classes et déposé dans des tirelires qui seront fabriquées par les élèves du préscolaire (classe de Mme Sonia Gagné). Il est prévu que les tirelires demeurent dans les classes pendant quelques semaines.

M. Fournier suggère que les conditions suivantes soient respectées :

1. Avoir l'assurance que les sous amassés servent bien à la réalisation du projet et non à assurer des frais administratifs de l'organisme.
2. Avoir l'assurance que l'aire de jeux soit accessible à tous les enfants.
3. Demander une reddition de compte/faire un suivi auprès de l'association sans but lucratif, *Les amis de Chaabt*.

Il est convenu que la façon de procéder sera à revoir, selon le montant récolté, lors de la réunion du CE prévue le 25 mai 2017.

Un suivi est prévu lors de la prochaine rencontre du CE (5 avril 2017).

Proposée par : Maxime Fournier
Secondée par : Mireille Bergeron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Service de garde

Mme Tanguay nous informe que le SDG est membre de l'association québécoise de la garde scolaire (AQGS) (coût de l'adhésion : 500\$ par année pour l'école). Par le fait même, la direction de l'établissement, les enseignants et les parents dont l'enfant fréquente le SDG sont aussi membres de l'association et peuvent consulter son site internet (www.gardescolaire.org). Le nom d'utilisateur (1353) et le mot de passe (161353) sont uniques à l'école et seront changés à chaque année. Sur le site internet, on retrouve des conférences, des reportages, des formations pour les éducatrices, une boîte à outils et des suggestions d'activités. Une section est également dédiée aux commentaires et questions des utilisateurs.

Mme tanguay nous informe que la fille d'Élyse Claude (enseignante d'anglais à l'école) est infirmière en Inde pour *Médecins Sans Frontières*. Avec la collaboration de Mme Claude (qui a fourni le matériel nécessaire à la

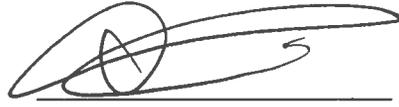
**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**

	<p>confection de bracelets), les élèves du SDG ont fabriqué des bracelets et ceux-ci ont été envoyés à des enfants qui ont subi des chirurgies, afin de les encourager. Chaque bracelet était accompagné de la photo de l'enfant qui l'avait confectionné. Un retour sera fait prochainement avec les enfants du SDG pour leur montrer des photos des enfants qui ont reçu les bracelets et pour leur faire part de l'expérience de la fille de Mme Claude.</p> <p>Enfin, Mme Tanguay nous mentionne qu'une vente de garage, dont les profits iront à l'organisme sans but lucratif <i>Opération Enfant Soleil</i>, est prévue pour la journée pédagogique du 23 mai. La vente aura lieu en après-midi. D'ici là, les parents sont invités à apporter au SDG des objets dont ils n'ont plus besoin et qui pourront être vendus lors de cette vente.</p>
	<p>13. Vie à l'école</p> <p>Les enseignantes nous mentionnent que la 2^e étape est maintenant terminée et que le bulletin sera envoyé aux parents ce vendredi (24 février 2017), par courriel.</p> <p>Elles nous avisent aussi que le nombre d'infractions commises par les élèves dans la cour d'école est en augmentation. Un système de récompense (tirage d'un prix) a donc été mis sur pied afin de motiver les élèves à respecter les règles.</p> <p>La collecte de sang aura lieu le 8 mars 2017.</p> <p>Enfin, elles nous indiquent qu'il y a actuellement trois stagiaires en enseignement à l'école, dont deux complètent leur 4^e stage. Il s'agit donc d'une contribution intéressante à l'enseignement prodigué aux élèves.</p>
	<p>14. Comité de parents</p> <p>M. Fournier fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents, qui a eu lieu le 26 janvier 2017.</p>
	<p>15. Correspondance</p> <p>Aucune.</p>
CÉ-07-12-08	<p>16. Levée de la séance</p> <p>Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 20 h 50</p> <p>Proposée par : Marie-France Levasseur Secondée par : Jean-Philippe Robertson</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Tourne-Vent**



**Jean-Luc Tremblay
Président**



**Daniel Cardin
Directeur**